

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 887

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 11

À la seconde phrase de l'alinéa 42, substituer au mot :

« sept »,

le mot :

« quatre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement corrigeant une erreur de plume.